Mai 2026

Budget 2026 : Hausse massive de la taxe foncière au lendemain des élections !

Le 16 avril le Conseil municipal a adopté le budget pour 2026 avec pour résultat une hausse de 10% de la taxe foncière ! Celle-ci a été décidée et votée par la majorité seule, alors que pendant sa campagne elle s'était fait fort de ne pas avoir augmenté la fiscalité. Nous pendant la campagne n'avions pas caché que nous ne nous interdisons pas de recourir au levier fiscal, s'il y en avait besoin pour financer de nouveaux services, par exemple pour de nouvelles crèches.

S'il s'agissait de financer le développement d'activités sportives et culturelles périscolaire et le recrutement d'animateurs pour professionnaliser notamment l'accueil le midi, cela s'entendrait.

Rien de tel dans la présente hausse !

Elle a été prise dans le seul souci de redonner un peu de confort financier au budget de la majorité afin qu'elle puisse redire à la prochaine échéance qu'elle n'a pas fait d'augmentation d'impôts les dernières années...

Cette augmentation de la fiscalité intervient alors que ce budget n'en a pas besoin au vu de ces ratios financiers et à défaut d'un programme d'investissement ambitieux.

D'ailleurs notre groupe a demandé, en vain, de discuter des orientations d'investissement pluriannuelles telles que

- la programmation d'opérations de réaménagement
- l'implantation d'espaces verts et d'îlots de fraîcheur dans les quartiers qui n'en ont pas
- la création d'équipements publics pour anticiper la croissance de la population
- l'adaptation du bâti de nos écoles face au réchauffement climatique

Et de voter, à part, pour mieux les suivre, les programmes d'investissement structurants. Sur le budget voté, nous ne pouvons que regretter ce manque d'ambition et la faiblesse des crédits prévue pour investir dans les écoles alors que les besoins sont là.

Juin 2026

Hausse des impôts locaux : pour répondre aux besoins en mode de garde, en périscolaire, ...

Pour nous, nouveaux impôts locaux = nouveaux services publics !

Lors du vote du budget 2026, la majorité municipale a décidé, sans nécessité et sans justification d'augmenter la taxe foncière - ce qu'elle a passé sous silence dans l'article du magazine de mai sur le budget ...

Cette hausse va rapporter trois millions de recettes en plus !

Nous demandons à ce que cette hausse finance de nouveaux services publics dont notre ville manque.

Justement la commission d'attribution des places en crèche qui a eu lieu laisse de nombreux parents sans solution.

La commune doit réaliser un diagnostic des besoins et mettre en place un plan de développement des modes d'accueil de la petite enfance (c'est une obligation légale non respectée - une de plus).

Il faut que la hausse d'impôt soit affectée pour partie au financement de ce plan à construire.

L'encadrement des enfants dans les accueils périscolaires, en particulier le midi autour de la cantine, mérite également l'affectation de ressources supplémentaires.

Le manque d'effectifs formés est stable est un facteur d'insécurité dans la prise en charge : les problèmes qui se sont manifestés notamment à Paris doivent nous alerter aussi ici.

Nous estimons nécessaire de renforcer les équipes d'animation. De nouvelles ressources devraient permettre aussi de financer le développement des activités culturelles et sportives pour les enfants, en partenariat avec le tissu associatif local, avec un « pass'solidaire » pour une meilleure accessibilité, des objectifs engageants de mixité, d'inclusion ... et une navette permettant de relier les groupes scolaires et les sites d'activité.

Pour, nouveaux impôts locaux = nouveaux services publics !

Il y a des besoins, en particulier pour l'enfance et la petite enfance : il faut y répondre !

Ce serait en tout état de cause plus intéressant que de payer 1,3 million d'euros d'amende pour non-respect d'une autre obligation légale : celle d'améliorer la mixité sociale dans le parc de logement.

Juillet/août 2026

Bord de Marne piéton : ce que piétonniser veut dire !

Fermer l'accès au bord de Marne à la circulation, tous les dimanches de l'année, c'est bien !

Mais cela ne permet pas une appropriation de cet espace par les piétons.

Cela maintient un aménagement prévu pour les voitures … Et toutes les voitures stationnées.

Pour toutes celles et ceux qui voulaient s'y rendre pour une activité quotidienne, et pas seulement le dimanche : retraitée, le jeune parent ou assistante maternelle, qui veut les promener à une poussette, PMR … aucune réponse aux besoins d'élargir le cheminement trop étroit et de réduire le nombre de véhicules qui prennent cet endroit pour un raccourci.

La piétonnisation c'est bien plus qu'une barrière posée, un jour par semaine.

Les bords de Marne constituent un territoire de reconquête pour la nature et pour tous les Perreuxiens et Perreuxiennes, tous les jours.

Cela passe par un projet complet de réaménagement avec traitement des berges, et une conception d'ensemble de l'espace disponible, avec plus de végétation, et plus de place pour les promeneurs et une circulation active, comme :

- un corridor écologique
- un espace permettant la promenade, la détente et l'activité physique en plein air pour tous et toutes et tous les jours
- en maintien de l'accès pour les riverains et riveraines et pour les sportifs et sportives - en privé légion autant que possible des accès par voiries connexes
- une des dessertes pour navette électrique et des ESP de stationnement organisé à proximité
- des opérations complémentaires contre les risques d'inondations

Transformer les bords de Marne peut être un projet structurant pour toute notre ville.

Pour cela il faut aussi prévoir des cheminements « propres » pour y accéder notamment depuis les quartiers qui en sont éloignés.

Il faut l'engager dès maintenant pour le mener à bien sur le mandat nous proposerons de lancer la constatation sur le sujet.

Septembre 2026

Canicule : quelle mesure pour l'avenir !

Conséquence du dérèglement climatique, la multiplication des épisodes de canicule montre la nécessité de réduire vite nos émissions de CO_2.

Cela a aussi montré les failles majeures dans l'adaptation de notre territoire au changement climatique.

Il faut enfin établir un plan d'adaptation, car ces épisodes sont appelés à se multiplier et à s'amplifier dans un avenir très proche.

La majorité municipale doit ouvrir un débat sur les mesures d'adaptation à prendre, en écartant celles qui peuvent avoir des effets contribuant à ce même changement climatique.

Les écoles

Disposer d'un espace climatisé est insuffisant pour la continuité de l'enseignement. Au-delà des mesures minimum d'urgence il faut programmer un effort d'investissement pluriannuel : implanter des arbres et des ombrages dans les cours protéger les toits, façades et fenêtres, installer des systèmes de ventilation rafraîchissante, remplacer les chaudières par des pompes à chaleur réversibles.

La piscine municipale

Elle devrait rester ouverte en août. Il faut aussi veiller à ce que d'autres établissements publics rafraîchissent soient ouverts en août en cas de canicule.

Voirie

A chaque rénovation de rue il faut intervenir sur les espaces sans ombre et prévoir d'implanter plus d'arbres (en pleine terre) et végétaliser plus de surfaces.

La Marne

Il ne faut pas enfin oublier de renforcer la prévention des crues notamment en désimperméabilisant les sols.

Mettre en place un plan d'adaptation doit être un sujet de contribution citoyenne au travers de débats dans les conseils de quartier car chacun est directement impacté dans sa vie quotidienne.

La majorité municipale qui a augmenté les impôts locaux de 10% a les moyens d'agir pour que 2027 ne ressemble pas à 2026.

Cette priorité doit être inscrite dans le prochain budget.

Octobre 2026

Après la rentrée scolaire, agir contre les risques de violence à l'école et dans le périscolaire.

Le retour à l'école et dans les activités périscolaires doit être synonyme pour les enfants de joie de se retrouver, de plaisir d'apprendre et de découvrir, de confiance et de bien-être.

C'est le cas fort heureusement pour beaucoup, grâce à l'engagement et la bienveillance des enseignants, des équipes d'animation et autres personnels d'appui, notamment des ATSEM et AESH, ainsi que des parents et de l'ensemble de la communauté éducative.

Pour autant, nous ne pouvons pas ignorer les risques de violences - dont nous entendons parler notamment à Paris de la part d'adultes envers des enfants, mais qui peuvent advenir ici comme ailleurs, et qui peuvent concerner aussi les enfants entre eux et les adultes entre eux.

Sans qu'il s'agisse de mettre en cause les intentions en la matière ni de l'exécutif municipal ni des autres acteurs locaux de l'enfance, il est nécessaire de regarder en face ce sujet aux multiples dimensions.

Au-delà de la vérification des antécédents judiciaires des personnes s'occupant des enfants, ou des nécessaires actions de sensibilisation des enfants et des adultes, qui doivent permettre d'assurer que chaque cas soit signalé et traité, nous pensons que, pour ce qui relève de la mairie, la mesure essentielle de prévention passe par le renforcement des effectifs et la stabilisation des animateurs, permettant leur professionnalisation et formation.

En particulier l'encadrement de la pause méridienne reste un point faible.

Il ne faut pas négliger y compris sur ce sujet sensible des violences le rôle que peut jouer l'agencement des locaux, cours et toilettes.

Investir et réaménager les locaux scolaires, cela peut aussi réduire les zones de risques.

Ce sont autant d'orientations qui pourraient alimenter le prochain projet éducatif territorial rejoignant des ambitions à renforcer pour favoriser à la fois le bien-être et les apprentissages, à tous les niveaux.

Novembre 2026

Crise lycéenne : le cri à entendre de nos jeunes pour leur avenir

la mobilisation des lycéens et lycéennes auxquelles se sont joints les étudiants et étudiantes nous a tous interpellés par sa vigueur point elle a été accompagnée de débordements - restés limités au Perreux - utilisés comme prétexte à une répression brutale et inédite du mouvement en maint endroit.

Les revendications sont légitimes face à des conditions d'étude dégradées : emploi du temps à rallonge, locaux saturés et mal entretenus, nombreux enseignants absents non remplacés, injustice et inégalités entre territoires et entre public et privé, pression sur les résultats avec un dispositif d'orientation « parcoursup » très insatisfaisant ...

la mobilisation devrait aussi être considérée comme salutaire de la part d'une génération marquée par le COVID et qui fait face aux dérèglements climatiques, au chamboulement du monde du travail par l'IA, ainsi qu'aux fracas du monde et aux fractures de la société française qui risque d'amener l'extrême droite au pouvoir.

Alors il faut investir dans la jeunesse de notre territoire : dans les écoles (c'est tout au long de leur scolarité que les jeunes ont étudié dans des locaux qui ne sont pas à la hauteur), dans l'encadrement du périscolaire et la diversité d'activités sportives et culturelles accessibles à tous, dans des animations et une politique de santé tournée vers la jeunesse ...

Il nous revient également de préparer un avenir vivable pour nos jeunes : c'est pourquoi nous demandons dès le budget 2027 qu'un plan pluriannuel d'investissement soit mis en place pour faire face à l'aggravation du réchauffement climatique.

C'est dans cet esprit que nous avons organisé le 12 octobre un débat citoyen permettant de construire un plan d'adaptation au changement climatique pour le Perreux.

Nous mettrons ces propositions sur la table et demandons d'ores et déjà à ce qu'une séance spéciale du Conseil municipal soit dédiée à cet enjeu urgent.